

# **Le communiqué du Conseil des Ministres du 26 avril 2017**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 26 avril 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat présente les condoléances de la nation aux familles des vaillantes femmes qui ont péri dans le chavirement d'une pirogue à Bettenty, dans le département de Foundiougne, et demande au Gouvernement de prendre toutes les mesures appropriées pour apporter l'assistance psychosociale requise ainsi que le soutien nécessaire aux blessés, aux familles éplorées et aux rescapés de ce tragique accident. Il informe le Conseil qu'il se rendra, vendredi 28 avril, à Bettenty, pour exprimer sa compassion aux rescapés et familles des victimes.

Evoquant le décès de feu Issa Samb, plus connu sous le surnom de Joe Ouakam, Le Président de la République présente, également à sa famille et à l'ensemble de la communauté artistique, les condoléances attristées de la nation.

Abordant la consolidation du dialogue social et la modernisation de la gestion des régimes de retraite, le Président de la République félicite le Gouvernement, le Ministre du Travail et du Dialogue social, les travailleurs, les employeurs, les institutions de prévoyance sociale, les services de l'Etat, les experts nationaux et partenaires extérieurs, qui ont permis le succès de la deuxième conférence sociale, évènement majeur du calendrier républicain, qu'il a initié en 2014, en vue de bâtir des consensus durables pour asseoir la croissance économique, un marché du travail dynamique , ainsi que le progrès social équitable et durable.

Dans la perspective de l'adaptation de notre système de retraite aux standards internationaux, le Président de la République demande au Gouvernement de veiller à l'équilibre financier à long terme des régimes de retraite, à assurer la viabilité et l'autonomisation institutionnelle du Fonds National de Retraite (FNR), ainsi que le relèvement continu et significatif du niveau des pensions, afin d'améliorer durablement la qualité de vie des retraités, en intégrant, notamment, outre le système courant de répartition, le recours innovant et indispensable à la retraite complémentaire.

Enfin, en cohérence avec sa vision d'une gouvernance articulée autour d'un dialogue social qualitatif entre Etat, Syndicats et Patronat, le Président de la République invite chaque membre du Gouvernement à recevoir les centrales syndicales de son secteur, en perspective de la célébration de la Fête internationale du Travail, du 1er mai.

Appréciant la mise en œuvre du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal « PROMOVILLES » qu'il a initié pour renforcer la solidarité entre l'Etat et les collectivités territoriales, dans l'optique d'améliorer durablement la qualité de vie des populations en milieu urbain, le Chef de l'Etat invite le Premier Ministre à intensifier le plan de mise en œuvre de ce programme innovant, en accordant la priorité aux travaux prévus dans les zones périurbaines et localités enclavées, insuffisamment dotées en infrastructures et équipements primaires.

A cet effet, il convient d'orienter les actions vers la construction de nouvelles routes urbaines et le renforcement de l'assainissement des communes et villes, et de hâter la réalisation de la boucle du Boudier, la reconstruction des marchés Syndicat de Pikine et Zinc de Kaolack, les travaux de construction des nouveaux lycées de Ngor et de Yoff, ainsi que le lancement des chantiers d'assainissement et d'aménagement de Yeumbeul Nord, de Malika et de Keur Massar, entre autres..

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en revenant sur la visite d'amitié et de courtoisie qu'il a rendue, mardi 25 avril, à Serigne Abdoulaye Thiaw Laye, Khalife général des Layènes, à l'occasion du 137ème Appel de Seydina Limamou Laye

prévu les 27 et 28 avril 2017. Il demande au Gouvernement de veiller scrupuleusement au bon déroulement de toutes les manifestations et rassemblements prévus au niveau des sites et lieux de célébration de ce grand événement religieux.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur la gestion préventive des inondations et le suivi du programme décennal de lutte contre les inondations, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur la situation africaine et internationale.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a rendu compte des conclusions de la deuxième conférence sociale et des préparatifs de la fête du travail, en faisant le point de l'examen des cahiers de doléances, et du plan d'action du Pacte de Stabilité sociale et d'Emergence économique.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

le Projet de loi modifiant la loi n° 65-60 du 21 juillet 1965 portant code pénal ;

le Projet de loi autorisant la cession définitive et à titre gratuit de terrains domaniaux à usage d'habitation et son décret d'application ;

le projet de décret portant convocation du corps électoral pour l'élection des députés ;

le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Maison de la Presse (MP) ;

le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Grand Théâtre national.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris la décision suivante :

- Monsieur Jean Claude Michel MBAYE, Ingénieur électromécanicien est nommé Inspecteur technique au Ministère de l'Energie et du Développement des Energies renouvelables, poste vacant.

Le Ministre Porte-parole du Gouvernement